

HISTOIRE LOCALE : **1808 : Rattachement de la commune de Six-Planes à celle de Gros-Fays ou première fusion dans le grand Bièvre**

On peut penser raisonnablement que cette municipalité, a débuté vers 1794, comme sa voisine, Gros-Fays. Le village était petit. Ferraris y situe une quinzaine de maisons vers 1774. Cela signifie aussi une cinquantaine d'habitants. En 1844, l'atlas des chemins y positionne une vingtaine d'habitations et donc environ 70 habitants. A cette époque, le village n'a même une chapelle. Possédait-elle une maison communale ? Rien de moins sûr. Le maire réservait sans doute une pièce de son habitation pour les réunions et cérémonies. La commune enregistra naissances, mariages et décès pendant une période s'étalant de l'an VI (1797-8) à 1808 soit environ une bonne dizaine d'années. La commune eut 3 maires ou agents municipaux : Jean Joseph Javaux, Remacle Grosvarlet et Jean Joseph Bourguignon. Ils avaient un adjoint qui les remplaçait quand c'était nécessaire. Quant au conseil communal, il devait se composer de 3 ou 5 membres y compris les édiles.

Le seul registre couvre donc une période allant du 6 nivose an VI (26/12/1797) jusqu'au 12 mai 1807. On y relève 13 naissances, 5 mariages et 4 décès, soit 22 actes. Bien que le village prenne de l'extension, c'est un peu petit comme commune et les autorités décidèrent de le rattacher à Gros-Fays. Voici les arguments invoqués :

- Gros-Fays le veut et l'administration aussi.
- Six-Planes ne compte que 11 ou 12 habitants ?
- Six-Planes n'a pas de ressources pour pourvoir aux frais de son administration.
- Les deux villages sont distants de 1 km et les communications sont faciles ?
- Cela ne nuira à personne

Cet exposé est quelque peu exagéré de façon à passer. En effet, on ne dit nulle part que Six-Planes désire cette fusion. D'autre part, la distance entre les deux villages, de centre à centre, est de près de 2 km. Le nombre d'habitants est de loin plus élevé que 12.

Toujours est-il que le **2 février 1808**, Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie et protecteur de la confédération du Rhin réunit les deux communes.

C'est donc un papier très officiel daté du Palais des Tuileries le 2 février qui parvient aux administrations concernées. L'article 2 dit :

« La municipalité de Six-Planes est supprimée le 25 février 1808 ; les registres et papiers seront transférés aux archives de la mairie de Gros-Fays »

Sur l'acte, figure la signature du Ministre Maret. Napoléon ne fut sans doute même pas averti de cet important changement dans son empire.

Barbazon yvon

